

0270016W  
ACADEMIE DE ROUEN  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BRIAND  
2 RUE PIERRE SEMARD  
27031 EVREUX CEDEX  
Tel : 0232236900

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Régime indemnitaire GRETA

Numéro de séance : 3  
Numéro d'enregistrement : 70  
Année scolaire : 2022-2023  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 26/01/2023

Réuni le : 06/02/2023

Sous la présidence de : Jean-Michel Diot

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration Adopte les modifications du régime indemnitaire des personnels GRETA**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

GRETA régime indemnitaire : le Conseil d'Administration adopte les nouvelles modalités du régime indemnitaire des personnels du GRETA Portes Normandes suivantes :  
664€ bruts mensuels pour les agents ayant des fonctions de DAF ou DRH et indexée sur le montant des primes des CFC

500€ bruts mensuels pour les agents ayant des fonctions de responsable de service ou responsable technique de plusieurs antennes ou de l'antenne d'Elbeuf.

300€ bruts mensuels pour les agents ayant des fonctions de coordonnateurs ou ayant des fonctions de responsable technique d'une seule antenne (hors Elbeuf).

150€ bruts mensuels pour les agents ayant des fonctions d'assistants y compris les gestionnaires de paie, services communs et assistants d'antenne

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	20
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	5
Blancs :	0
Nuls :	0